



LE JOURNAL DE L'AGPL

Décembre
2023

n° **148**

ÉDITO

Produire plus et produire mieux

PAGE 3

TEMPS FORT

Le programme des Hivernales de l'AGPL 2023/24 engagé !

PAGE 14

DANS CE NUMÉRO

3

L'ÉDITO

4

SITUATION DE MARCHÉ

Le marché s'annonce durablement sous tension 4

8

LES DOSSIERS DE L'AGPL

Nouvelle assurance multirisque climatique, mise à l'épreuve pour cette première année 8

Coût de production du lin, réactualisation annuelle à la hausse 11

Retour enquête panel lin, récolte 2023 12

15

LES ACTIONS DE L'AGPL

Nous vous donnons rendez-vous . 15

16

PORTRAIT

Rencontre avec Guillaume Cabot . 16

19

L'AGPL DONNE LA PAROLE À SES PARTENAIRES

Arvalis. 20

Alliance 22



62, quai Gaston Boulet - 76000 ROUEN

Tél. 02 35 71 43 43 • contact@agplin.fr • www.agpl-lin.fr



#Liniculteurs de France

Rédaction : Vincent COURTEAUD, Catherine HENNEBERT. Rédaction et Coordination : Laurence CORTEGGIANI - Crédits Photos : AGPL / ARVALIS - Institut du végétal et ITL / Adobe Stock / S.Randé
Conception et impression *alpha*COPY ■ Tél. 02 35 70 08 90 ■ www.alphacopy.fr - Imprimé sur papier fabriqué à partir de fibres certifiées - Distribution : Ingénidoc

12 Retour enquête Panel lin

Focus « prévisions emblavements 2024 »

Une progression sans doute modérée de la surface totale en lin pour 2024 et un probable doublement du lin d'hiver dans ces surfaces mais une confiance solide des panélistes.



16 Une nouvelle rubrique « portrait »

Rencontre avec Guillaume Cabot, liniculteur à Bretteville Saint Laurent en Seine-Maritime et jeune administrateur à l'AGPL. Un producteur engagé et passionné.



L'ÉDITO

Produire plus et produire mieux

Depuis plus de 10 ans, les surfaces emblavées en lin ont augmenté : +133% entre 2010 et 2020. Et la demande reste toujours supérieure à l'offre et, conséquence directe, les prix s'envolent.

Les prévisions d'emblavement pour 2024 montrent la confiance que nous avons en cette culture même si le niveau de prix nous y aide. Il demeure essentiel que nous continuions à semer du lin et investir dans notre filière pour produire plus et mieux encore. Montrons notre capacité à nous adapter au changement climatique (avec par exemple le lin d'hiver qui devrait quasiment tripler ses surfaces en 2024), aux nouvelles réglementations, aux exigences qualitatives de nos clients.

C'est le rôle de l'AGPL de motiver et sensibiliser les liniculteurs sur les enjeux indispensables de produire plus et de produire mieux pour la pérennité de nos marchés et pour le revenu de nos agriculteurs.

Capitalisons sur le dialogue direct : je vous attends nombreux à nos réunions hivernales ; nous serons présents dans votre département.



Bertrand Gomart

LES PRIX MOYENS SONT TOUJOURS
EN PROGRESSION, ILS ONT ATTEINT UN NIVEAU
INÉDIT CET AUTOMNE.

**AU VU DES ÉLÉMENTS DE
LA RÉCOLTE 2023,
LE MARCHÉ S'ANNONCE
DURABLEMENT SOUS
TENSION**

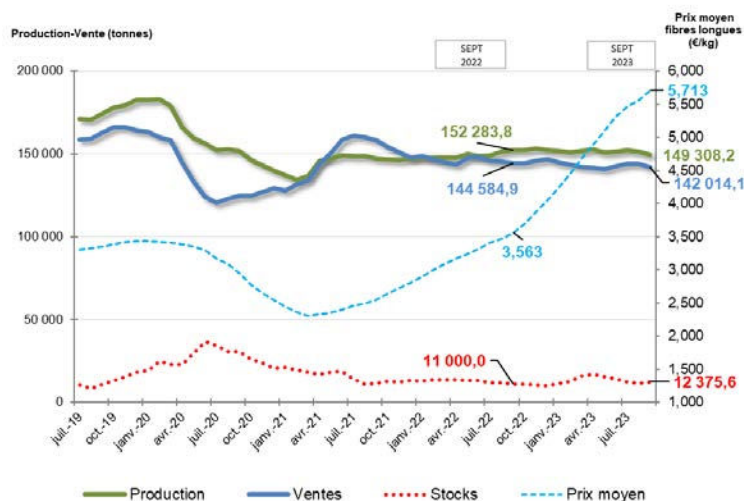


Situation de marché à septembre 2023

Production et ventes de fibres longues

DONNÉES CULTURE-TEILLAGE 3 PAYS

État fibres longues sur 12 mois glissants. Toutes récoltes - Toutes fibres longues.
Variation 12 mois glissants Septembre 2022 à Septembre 2023.



Les ventes, toujours plafonnées par des volumes constants depuis plus de 2 ans, s'effritent continuellement depuis la fin du rebond « post covid ». Le prix moyen glissant suit sa progression dans ce marché tendu, de 4,89 €/kg en avril, il atteint 5,71 €/Kg en septembre 2023, soit une progression de 17 % depuis ce printemps. Avec un prix autour de 3,5 €/kg à l'automne 2022, la progression sur 12 mois du prix moyen glissant est de 60 % en septembre.

Production

-2%

Ventes

-2%

Prix moyen

+60%

Stock

+13%

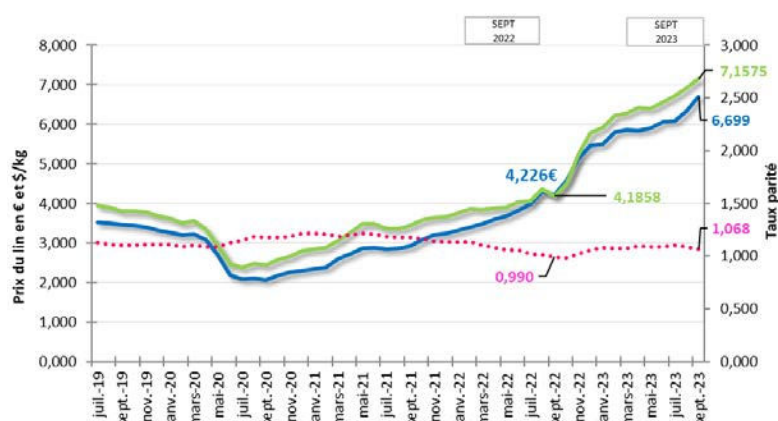
CIPALIN



Prix de vente spot des fibres longues

DONNÉES CULTURE-TEILLAGE 3 PAYS

État fibres longues sur 12 mois glissants. Toutes récoltes.
Variation 12 mois glissants Septembre 2022 à Septembre 2023.



Le prix instantané poursuit sa progression, l'évolution est plus modeste qu'en 2022 avec une pente plus limitée, mais reste constante et notable, pour atteindre un prix mensuel de 6,69 €/Kg en septembre.

Au bilan, la progression du prix sur les transactions au mois est du même ordre que celle du prix lissé, autour de 60 % d'augmentation depuis un an.

Prix en €/kg

+59%

Prix en \$/kg

71%

Parité €/€

+8%

CIPALIN



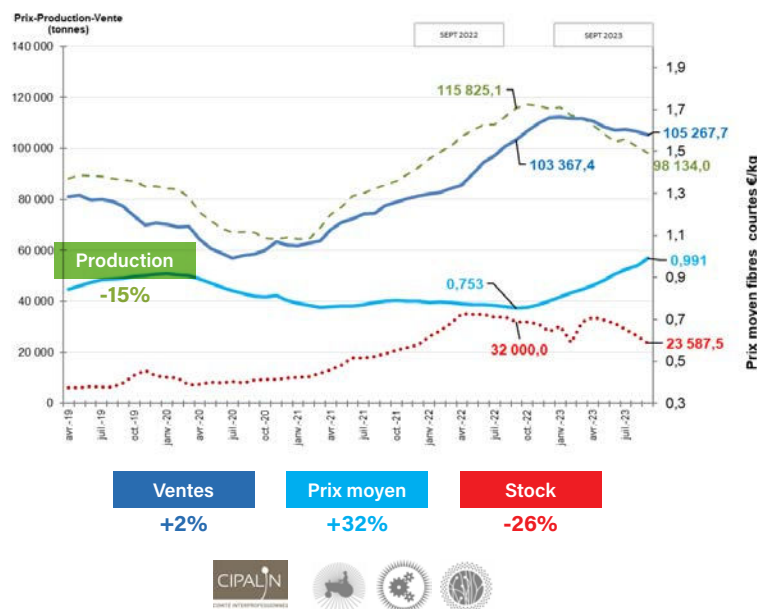
État des fibres courtes

Des fibres courtes plus sollicitées, et donc plus chères

DONNÉES CULTURE-TEILLAGE 3 PAYS

État fibres courtes sur 12 mois glissants. Toutes récoltes - Toutes fibres.

Variation 12 mois glissants Septembre 2022 à Septembre 2023.



Dans notre contexte de manque de matière chronique, la fibre courte n'échappe pas à un accroissement de la demande. La fibre courte peut en effet, sur certains marchés, permettre aux opérateurs des effets de dilution et de substitution à la fibre longue, dont la disponibilité manque et qui atteint des niveaux de prix importants.

Les ventes de fibres courtes, en progression continue depuis le printemps 2020, fléchissent depuis 2023, en cause, encore une fois, un déficit de matière. La production de fibres courtes a amorcé une baisse dès l'automne dernier, effet logique des baisses de volumes de paille.

Le prix moyen glissant suit donc une progression constante depuis un an, passant de 0,75 €/Kg à 0,99 €/Kg en septembre 2023, plus de 30% sur un an.

État de la récolte : impact d'une sécheresse historique

Un rendement moyen 3 pays à 4,1 t, à peine plus en moyenne nationale France, des sinistres très nombreux et 6% de surfaces non arrachées.

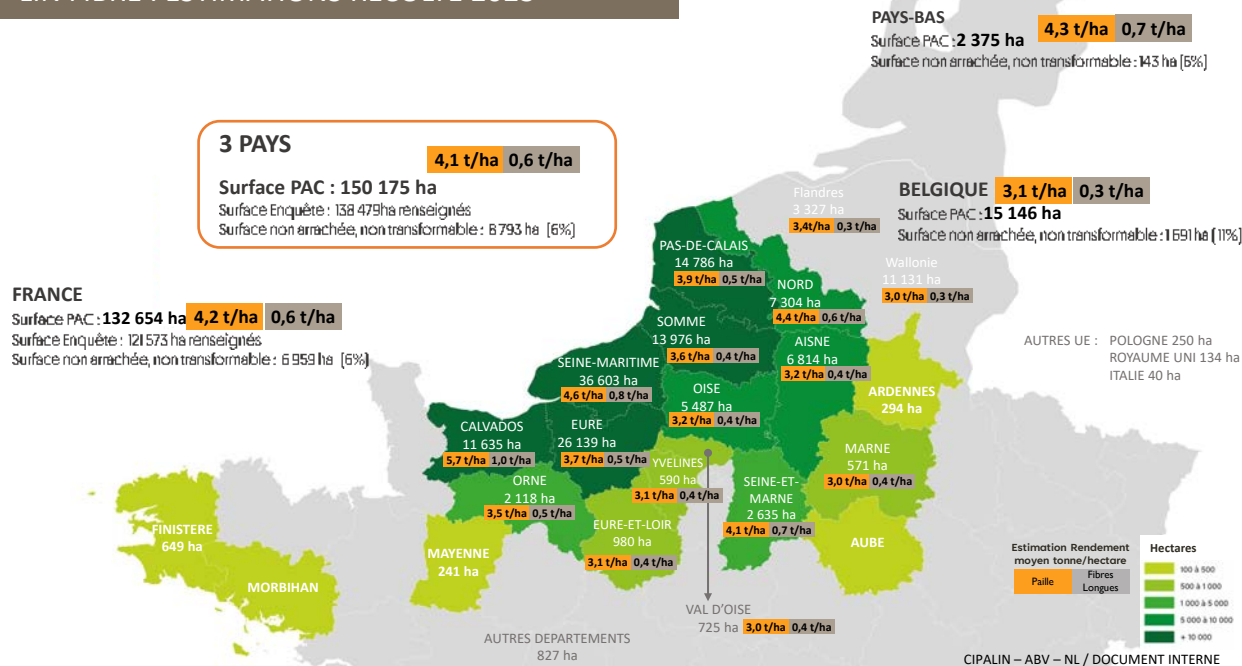
Les rendements prévisionnels, d'après l'enquête de septembre auprès des teillages (voir carte), atteignent en moyenne à 4,2 t de paille par hectare pour la France. C'est un recul de près de 20% par rapport à 2022 et une quatrième année consécutive de baisse des volumes produits, pour un niveau de rendement moyen historiquement bas.

L'ensemble du bassin est fortement impacté, les résultats moyens départementaux varient de 3 à 5,7 t. Les rendements bas se retrouvent surtout dans les départements plus au sud (Île-de-France, Eure...).

Les rendements les plus hauts se retrouvent dans les zones aux potentiels historiques comme la Seine-Maritime (4,6 t/ha) et, fait notable, tirés par sa forte proportion de lin d'hiver aux bons résultats cette année, le Calvados est en tête avec 5,7 t de paille/ha.

Mécaniquement, les prévisions de fibres longues sont très limitées, de 0,3 - 0,5 t en grande majorité, à 0,8 et 1t de fibres longues pour les plus haut niveaux, respectivement en Seine-Maritime et Calvados.

LIN FIBRE : ESTIMATIONS RÉCOLTE 2023



Méthodologie & Sources :

Enquête auprès des teillages mi-septembre 2023 – données estimatives sur la base des informations communiquées

Données France* : incluent les hectares destinés aux teillages français (source CIPALIN) et teillages néerlandais (source NL), n'incluent pas les hectares destinés aux teillages belges.

*Les surfaces communiquées représenteraient 92% de la surface PAC en attente de précisions autour de 132 654 ha en 2023 / Données Pays-Bas : source NL / Données Belgique : source ABV

Perspectives et contexte macro économique

La quantité de fibres longues en baisse d'au moins 30% sur 12 mois, des régulations d'approvisionnements notables, un challenge productif à relever.

L'approvisionnement de la campagne en cours (2023-2024) en fibres longues, pour les deux tiers couverte par la récolte 2023, devrait être en retrait d'au moins 30% par rapport à la précédente 2022-2023. Cette baisse, lissée sur l'année, se fera ressentir surtout à partir de février 2024, les volumes de la récolte 2022 seront pour l'essentiel écoulés.

Ce manque de matière chronique depuis 2021, a déjà entraîné chez les acheteurs principaux internationaux des tendances sensibles : en Chine une hausse des importations en fibres courtes (près de 30% de 2021 à 2023), certifiées Européen Flax™ (Voir pages 24-25) ou non, une hausse des imports de fibres longues non certifiées et une rétractation de leurs exports de fil.

Pour l'Inde, les fibres longues non certifiées apparaissent véritablement en 2023.

Nous pouvons supposer que le manque durable de matière sera facteur à faire perdurer, voire à exacerber, ces ajustements internationaux, la qualité et les prix seront des critères sensibles à surveiller.

Outre les arbitrages finaux sur la question du prix pour le consommateur, nous savons déjà que les filatures européennes connaissent des effets ciseaux, et par ailleurs un différentiel de compétitivité par rapport aux filateurs chinois.

Pour vous producteurs, en première ligne et « carburant » de cette chaîne internationale, le challenge de renouer avec une production s'impose, pour retrouver sérénité et au-delà, confiance.

Nouvelle assurance multirisque climatique

Coût de production du lin

État de la récolte : le lin de printemps fortement impacté



Nouvelle assurance multirisque climatique. Mise à l'épreuve pour cette première année

Le nouveau dispositif d'assurance récolte est entré en vigueur le 1^{er} janvier de cette année.

Présent au sein du conseil de gestion des risques, l'AGPL, avec l'appui de la FNSEA, s'était très vite engagée pour défendre les particularités du lin et a obtenu des avancées propres à la culture : par exemple la prise en compte de la teneur insuffisante en filasse pour le lin textile. Le premier projet avait supprimé cette phrase.

L'AGPL avait également réaffirmé deux points importants : la nécessité d'un barème revu, en lien avec les coûts de production qui augmentent, et l'inscription du lin d'hiver au barème.

Pour le moment ces demandes n'ont pas été entendues et le prix assurable est resté entre 60% et 120% du prix socle existant. Pour 2024, l'association réitère sa demande de mise à jour du barème de prix en tenant compte de l'inflation de 2022 et l'ajout du lin d'hiver qui est en plein développement.

Fonds de solidarité nationale pour tous - Non assurés sinistrés : gardez tous vos justificatifs

Cette année très compliquée pour la production de lin met à l'épreuve ce nouvel outil assurantiel.

L'AGPL tient à rappeler que le dispositif doit permettre une indemnisation des liniculteurs non assurés en cas de pertes supérieures à 50%. Pour une perte totale, c'est autour de 22% potentiellement du capital.

Pour cette récolte 2023, en attendant le décret à venir sur l'intervention de la solidarité nationale avec la mise en place de l'interlocuteur agréé, c'est l'Etat qui assure une gestion transitoire de l'indemnisation pour les cultures non assurées au 1^{er} janvier 2023.

Une fois le décret paru, les entreprises d'assurance agréées seront chargées, pour le compte de l'Etat, de l'indemnisation fondée sur la solidarité nationale. Cette simplification permettra aux agriculteurs de n'avoir qu'un seul interlocuteur par type de culture, et de rendre ainsi leur indemnisation plus facile. Les discussions se poursuivent encore sur les modalités et montants des frais de gestion.

Un sinistré non assuré en 2023 devra fournir à la Direction Départementale du Territoire tous les éléments nécessaires à l'évaluation d'une indemnisation : attestation du teillage, justificatifs de rendements... Une fois seulement la reconnaissance officielle d'aléa climatique établie, ces éléments devront être transmis sur une plateforme dédiée. Les départements concernés décideront du calendrier. Une note viendra à ce sujet.

A la date d'écriture de ces lignes, seuls 2 départements (27 et 76), ont eu, mi-novembre, la reconnaissance officielle d'aléa climatique pour sécheresse sur lin. De nombreux autres (nous espérons tous) départements

liniers devraient être soumis à approbation par la CODAR (Comité dédié à l'évaluation du dispositif assurantiel) à la mi-décembre. Ainsi il ne faut pas s'attendre à connaître les procédures d'instructions précises et à l'ouverture des dépôts avant le premier trimestre 2024.



Le gain réel passera par un taux de souscription plus important

Pour le lin, comme pour les grandes cultures, le réel gain de cette nouvelle assurance MRC dépendra beaucoup d'un taux de souscription plus important des producteurs et des stratégies d'engagement opérationnelles prises par les assureurs. C'est pourquoi l'AGPL reste en discussion permanente avec ces derniers.

L'objectif de cette réforme est d'atteindre 60% d'assurés en grandes cultures en 2030. A ce jour, le pourcentage serait autour de 35,5 % et le lin serait un peu au-dessus.

L'enquête semis 2023 révélait que le coût de l'assurance reste un frein : c'est la première raison de la non-souscription (35% du panel). La seconde raison avancée (28%) est le défaut d'adaptation du système à la culture du lin, aussi bien au niveau du mode de calcul de rendement que du morcellement des surfaces de lin ou de la possibilité d'assurer uniquement un aléa. 26% des non souscripteurs disent avoir manqué d'informations claires et 11% disent assumer le risque.



La sécurisation de la filière lin textile passera par la réforme de la multirisque climatique

PRÉCONISATIONS AGPL POUR 2024

La récolte de lin 2023 très sinistrée met à l'épreuve le nouveau dispositif assurantiel. Pour 2024, l'AGPL plaide toujours pour une réforme MRC qui réponde mieux aux enjeux de la culture du lin.

La révision du dispositif est inscrite dans la loi. Un décret est à paraître qui portera sur la révision du barème et du cahier des charges. Les discussions sur cette réforme ont démarré cet été avec le ministère. A partir du 6 juillet dernier, le ministère a fait quelques propositions. Le 20 juillet, le groupe de travail inter filières grandes cultures a fait des contre-propositions. Début septembre, un document a été transmis à la CODAR (Commission chargée de l'orientation et du développement des assurances), sur les spécificités du lin et les attentes des liniculteurs.

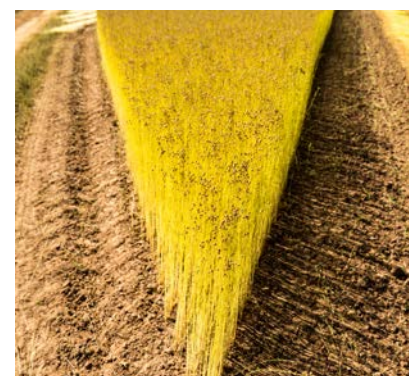
Dans cette note, l'AGPL rappelle la place de leader mondial de la France : « c'est une fibre très demandée mais la plante est lourdement impactée par le changement climatique et ne parvient pas aujourd'hui à répondre au marché en croissance. Les sécheresses deviennent récurrentes et 2023 est la 4ème année consécutive du recul de la production française ».

Inscription au barème du lin d'hiver

L'Association pointe également du doigt le développement du lin textile d'hiver : plus de 10% des assolements en 2023 sont en lin d'hiver et la tendance est à la hausse. Elle demande donc l'inscription du lin d'hiver au barème et sa distinction du lin de printemps. Même s'il est soumis au risque de gel, c'est une option intéressante pour pallier aux sécheresses printanières et permettre une meilleure répartition des risques pour le producteur.

En ce qui concerne la production de semences de lin, l'AGPL demande une plus grande sécurisation pour cette culture qui est fondamentale pour développer le lin fibre. La production de semences est très délicate et la disponibilité en graines de qualité devient problématique du fait des fluctuations climatiques. Les producteurs doivent pouvoir s'appuyer sur un barème assurantiel.

L'AGPL demande donc une précision du barème prix pour le lin semences, avec une référence de prix proportionnée au lin textile. D'après une étude du CerFrance, le lin semences a un surcoût de production de 350 euros/ha.



Tenir compte de la hausse des coûts de production

L'Association des producteurs insiste à nouveau sur le fait que la réforme mise en place le 1er janvier 2023 doit correspondre à la réalité de terrain.

Les liniculteurs subissent une multiplication de sinistres climatiques en lin textile et lin semence, ainsi qu'une hausse du coût de production de plus de 20% entre 2019 et 2023.

Pour 2024, la mise à jour du barème de prix du lin textile est nécessaire, en prenant en compte l'inflation de 2022.

Alors que le ministère propose une réévaluation du barème de 5% en grandes cultures, les filières grandes cultures demandent une augmentation de l'ordre de 17% plus en cohérence avec la réalité. « Selon les travaux de l'AGPL, en partenariat avec le CerFrance, l'augmentation des coûts de production de 2019 à 2023 est de l'ordre de 25% en moyenne.

Dès 2022, c'est déjà 12% d'augmentation moyenne. Ce que propose le ministère exclut la flambée des coûts de production de 2022 et les indices Ipampa 2023 ».

Une moyenne olympique à revoir

Comme en 2022, L'AGPL réitère des ajustements concernant le rendement subventionnable :

"La baisse des rendements moyens du fait d'accidents climatiques rend la souscription à l'assurance récolte moins attractive. Nous demandons donc l'exclusion des années sinistrées de la moyenne olympique ou triennale. Une moyenne départementale pourrait éventuellement être prise en compte."

Le maintien du taux de 70% de la sole à contractualiser pour être subventionnable avait été obtenu pour 2023 mais l'AGPL alerte sur la nouvelle proposition du ministère rendant d'obligatoire une souscription à 95% des surfaces en grandes cultures pour 2024.

"Cette mesure va freiner de nouveaux souscripteurs, surtout dans les régions agricoles septentrionales où les assolements sont très diversifiés et où le lin est présent. Nous préconisons un maintien à 70% de couverture minimum comme en 2023. D'après les premiers éléments du ministère la dérogation à 70% devrait être maintenue."

A ce jour, le décret fixant le cahier des charges applicable aux entreprises d'assurance est toujours attendu. Il précisera les niveaux de prises en charge partielles de primes et cotisations d'assurance pour 2024. Il devrait être publié avant la fin de l'année. Les faits marquants concernant la culture du lin feront l'objet d'un flash info.



Coût de production du lin

Réactualisation annuelle à la hausse.

Grâce à une étude de comptabilité analytique sur près de 1000 exploitations (20% des surfaces de lin textile en France) avec le CerFrance, l'AGPL suit depuis 2014 l'évolution du coût de production total du lin.

Pour l'AGPL, ce suivi permet d'avoir des éléments de tendance et d'apporter de solides bases pour discuter avec les institutions et les assurances. Cette approche coût de production prend en compte l'ensemble des postes de charges : approvisionnements, matériel-bâtiment-installation, main d'œuvre, frais généraux, frais financiers.

+23% sur 4 ans

Dans le numéro de décembre 2022 du Journal de l'AGPL, il était annoncé une augmentation probable de 17% (+ 400 euros/ha) du coût de production entre 2019 et 2023.

Avec les derniers documents disponibles réactualisés (analyse du groupe CerFrance, indicateurs Ipampa, conjoncture énergie et avis d'experts), l'estimation de l'augmentation du coût de production moyen serait plutôt de 23% soit une augmentation de 620 euros par hectare sur les quatre dernières années.

La progression est portée principalement par les charges opérationnelles et en premier lieu par les approvisionnements, avec une hausse soutenue des engrais (plus de 150% par rapport à 2021).

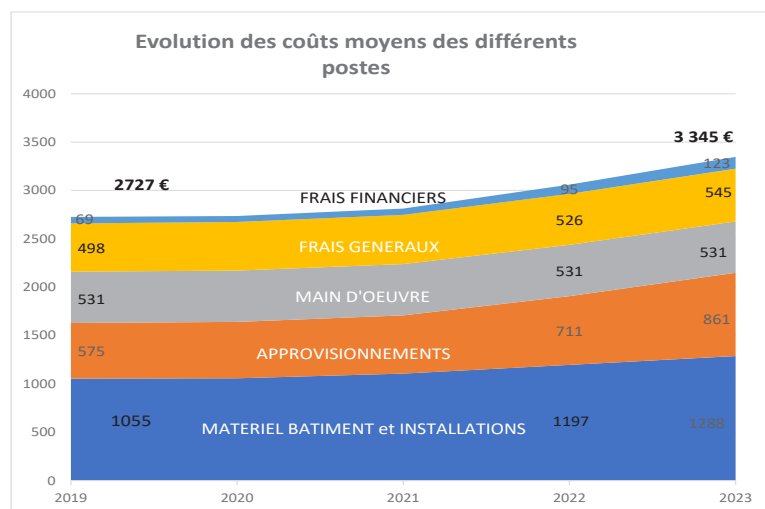
Le poste carburant, avec une augmentation de 50%, impacte le poste matériel-bâtiment- installation qui augmente alors de 22%.

+11% entre 2022 et 2023

Entre 2022 et 2023, c'est une augmentation de 288 euros par hectare en moyenne (+11%), dont 150 euros supplémentaires (+21%) pour le poste appro qui s'élève en moyenne à 861 euros /hectare.

Le poste matériel, bâtiment et installation a augmenté de 91 euros par hectare (+7%) et s'élève en moyenne à 1288 euros. Le poste main d'œuvre s'élève à 531 euros par hectare. Les frais généraux et frais financiers ont augmenté respectivement de 3% et 29%.

Pour 2023, le coût de production total pour un hectare de lin se situerait entre 3191 euros et 3508 euros, suivant des scénarios d'évolution plus ou moins pessimistes. Le coût moyen se situerait donc autour de 3350 euros par hectare.



Source Etude CerFrance pour l'AGPL - mise à jour 2023



Retour enquête Panel Lin - Récolte 2023

Avec 160 répondants cet automne, c'est 60% de taux de réponse et une assiette qui diminue encore un peu plus depuis près de 2 ans (respectivement 80%, 73% et 65 % aux trois enquêtes précédentes).

Si nous gardons l'approche d'un cadrage statistique rigoureux et de résultats cohérents, nous ne manquerons pas de relancer une dynamique d'élargissement « nécessaire » des panélistes.

Notre nouvel outil d'enquête à venir, associé à une restructuration de nos outils en interne, devrait nous y aider et sera opérationnel dès le printemps.

État de la récolte : le lin de printemps fortement impacté

Vos retours confirment de nombreux sinistres et des rendements en fort recul. Les hectares de lin devraient rester dans une dynamique de progression, notamment appuyée par une croissance du lin d'hiver.

Au bilan, le rendement des surfaces lin atteint 4,6 t/ha, tous lins confondus et en moyenne pondérée.

Ce résultat supérieur à celui de l'enquête teillage (voir carte en page 7 Situation de marché), doit évidemment être mis en perspective avec la nature des répondants du panel, une représentativité encore limitée sur l'ensemble du bassin notamment.

En moyenne arithmétique et sans pondération, les différences sont marquées cette année entre lin d'hiver et lin de printemps.



Lin d'hiver - mesure juillet 23 - Département 80



Lin de printemps - mesure juillet 23 - département 80

Lin d'hiver, des résultats au-dessus du lot dans le contexte 2023 :

Les lins d'hiver de l'échantillon, pour 13% des surfaces en 2023 et près de 450 ha, sont récoltés intégralement. Le rendement moyen atteint 7,3 t/ha pour des résultats qui s'échelonnent de 2,8 à 10,5 t et restent très majoritairement au-delà de 6t (80% des retours).

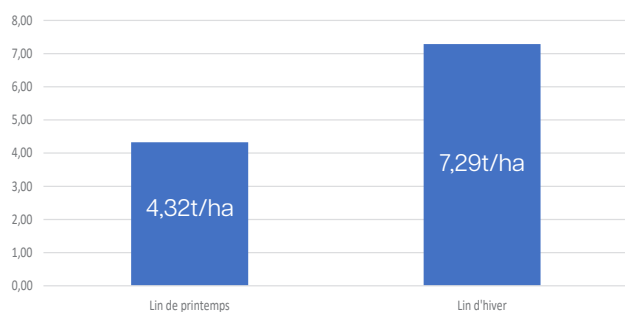
Ainsi les lins d'hiver affichent de façon évidente leur avantage agro-climatique face à la sécheresse, du moins, telle qu'elle s'est présentée en 2023.

Lin de printemps : la moitié du panel sinistré, dont 6 % des surfaces non arrachées

Avec 50% de sinistres déclarés auprès de vos assureurs, dont 6% de surfaces non récoltées (totalement ou partiellement), c'est au bilan un rendement moyen de 4,3 t/paille par hectare.

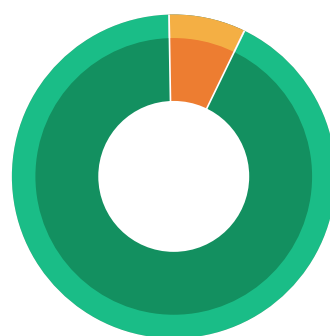
Les rendements s'échelonnent de 2 à 7,8 tonnes, pour les records retrouvés en Seine-Maritime au Panel. 80% des résultats se situent en-dessous de 5 t, et seulement 15% au-dessus de 6 t.

Rendements moyens* du panel



* Moyennes non pondérées

Surfaces arrachées et sinistres en lin de printemps



■ Surfaces arrachées (dont 50% sinistrées)
■ 6% de surfaces non récoltées



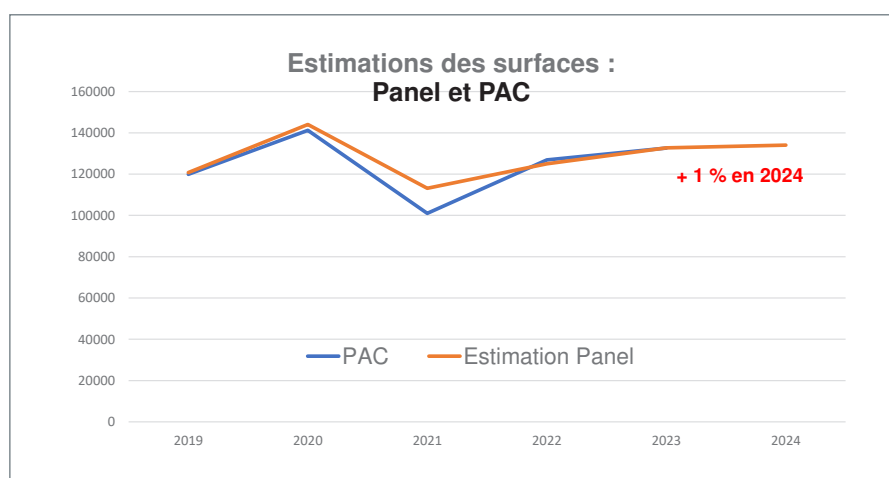
Lin d'hiver - récolte juillet 23 - département 80

Évolution des surfaces lin : une progression limitée pour 2024, et une confiance solide des panelistes

Notre dernière correction de la surface 2023 cet automne surestime de près de 3000 ha la réalité. C'est la progression du nombre de liniculteurs en 2023 (déclarants PAC) qui implique notre « surestimation ». Nous gardons notre estimation du printemps, meilleure, dans le graphique ci-dessous.

Une progression sans doute modérée de la surface totale en lin pour 2024, et un probable doublement du lin d'hiver dans ces surfaces.

Vous prévoyez de renouveler assez solidement, voire de faire progresser vos surfaces en lin pour 2024, que nous estimons, à minima, autour de 134 000 hectares en France.



La place du lin d'hiver en 2024

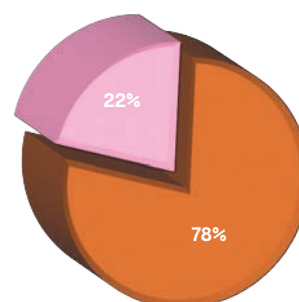
Dans ces surfaces, c'est 22 % de lin d'hiver que vous prévoyez de semer, soit une progression de près de 10 points par rapport à 2023. Cette tendance, portée par une progression globale sur le territoire, mais aussi des départements en tête comme le Calvados, l'Oise ou l'Eure, se rapproche de nos retours partenaires filière (enquête teillages septembre 2023).

Comment évoluent vos surfaces en lin suivant la conjoncture ?

L'évaluation des surfaces 2024 reflète une confiance dans la culture du lin dans vos exploitations. Cette confiance vous l'avez clairement exprimée dans vos retours, à la question de vos choix d'implantations suivant la conjoncture. Une écrasante majorité, proche de 80 % du panel, garde stable sa surface en lin, alors que seulement un cinquième est porté à la faire varier tant à la hausse qu'à la baisse, et jusqu'à 30 % suivant la conjoncture ou les contraintes parcellaires.

C'est pour une part un résultat que nous devons relativiser du fait de notre échantillon de répondants, potentiellement plus impliqués que la moyenne.

**Proportion prévisionnelle
Lin d'hiver / lin de printemps**



■ Lin d'hiver
■ Lin de printemps

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS

HIVERNALES DE L'AGPL : LE CALENDRIER 2023-2024

Organisés chaque année dans les bassins de production liniers français, ces rendez-vous sont dédiés à tous les producteurs de lin.

"Préserver et améliorer la production de lin, aujourd'hui et demain, quels leviers pour faire face au changement climatique"

C'est le thème d'actualité qui sera débattu en table ronde avec les professionnels de la filière. Techniciens de plaine, ingénieur(e)s Arvalis et liniculteurs partageront leur expérience et présenteront les leviers existants et à venir pour le lin. Situation de marché et conjoncture ; point à date des dossiers techniques et réglementaires ; actions 2024, seront également au programme !

Ces temps dédiés à notre culture d'exception mais exigeante sont autant de moments d'échanges entre professionnels et de convivialité. Nous comptons sur votre présence.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter : contact@agplin.fr - 02 35 71 43 43

L'OISE	Jeudi 30 novembre L'Empreinte Crédit Agricole 60000 BEAUVAIS	LE CALVADOS	Mardi 19 décembre La Fédération des Chasseurs du Calvados 14000 CAEN
LA SOMME	Vendredi 8 décembre Au Coin de la Baie 80132 GRAND LAVIERS	L'AISENE	Mercredi 10 janvier Chambre d'Agriculture de l'Aisne 02000 LAON
LE PAS-DE-CALAIS	Jeudi 14 décembre Le Carré St Martin 62500 ST MARTIN AU LAËRT	LE NORD	Vendredi 9 février Salle Polyvalente de Socx 59380 SOCX

En cours de programmation : En Janvier : la Seine-Maritime



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGPL 2024

L'ouverture de notre AG en juin 2023 à l'ensemble des producteurs de lin français a remporté un vrai succès. Le Conseil de l'AGPL a décidé de renouveler l'expérience d'une AG élargie en 2024.

Nous vous invitons à retenir dès à présent la date fixée :

L'Assemblée Générale de l'AGPL se déroulera dans l'Eure le jeudi 16 mai 2024.

Nous communiquerons prochainement les informations utiles à votre participation.



PORTRAIT

Rencontre avec Guillaume Cabot, liniculteur à Bretteville Saint Laurent et jeune administrateur à l'AGPL.



Guillaume Cabot vient de rentrer au conseil d'administration de l'AGPL. Pour le jeune homme de 35 ans, il est normal de s'investir dans la filière :

” Pour le moment je me laisse du temps pour bien comprendre le fonctionnement mais je vois l'importance de l'interprofession dans l'avancement des dossiers techniques. La filière lin textile est unique et nous en sommes arrivés là grâce à des personnes qui se sont investies depuis de nombreuses années. On se doit de participer à la poursuite du travail. Nous sommes plusieurs jeunes qui viennent d'entrer au conseil, c'est une filière qui passionne et qui motive, c'est très encourageant ”.

Se poser des questions sur ses pratiques

Guillaume, également administrateur chez Terre de Lin, s'est installé en 2011 sur une ferme laitière après ses études à Angers. Il s'est associé avec ses parents Agnès et Jean Marie qui exploitent la ferme familiale à Bretteville Saint Laurent.

” En 2014, nous avons remplacé les laitières par un troupeau allaitant de limousines. Nous avons augmenté les surfaces en lin et pommes de terre et mon père a pris sa retraite ”.

Aujourd'hui, il est associé avec sa maman, sur une surface de 160 hectares et il y a un salarié à temps plein sur l'exploitation. Avec une quarantaine d'hectares, le lin représente 25% de l'assolement, à côté des céréales, des pommes de terre, des prairies permanentes, du colza et des betteraves sucrières.

” Il y a toujours eu du lin sur la ferme et nous avons évidemment bien l'intention de continuer à en produire. Mais après ses dernières années de conditions climatiques difficiles pour cette culture, sécheresse au printemps ou excès d'eau l'été, il faut peut-être se poser des questions sur nos pratiques : quelle date de semis ? Quelles variétés ? La place du lin d'hiver ? Je pense qu'il nous faut remettre en question nos pratiques pour continuer à produire de la qualité ”.

Préserver la structure

Depuis 4 ans, Guillaume a choisi le semis simplifié.

” L'objectif est de semer une interculture le plus tôt possible, dans de bonnes conditions, un mélange avoine-vesce qui est broyé en novembre-décembre et détruit chimiquement en février pour une implantation fin mars-début avril. L'idée est de passer le moins possible au printemps pour éviter les tassements de sol. On ouvre à 5-6cm avec un vibroculteur puis on sème. Cette année, nous avons eu deux dates de semis, le 9

et le 20 avril. Nous avons ouvert les parcelles dans des conditions un peu limite mais nous n'avons pas constaté de défaut de structure. Comme pour tout le monde, le problème a été le manque d'eau au bon moment ”.

Une grande vigilance est portée sur la préservation de la structure étant donné la présence de cultures industrielles, pommes de terre et betteraves, dans la rotation :

” On éloigne toujours le lin de la pomme de terre et nous sommes très attentifs à préserver les taux de matière organique pour une meilleure résistance à la battance, une meilleure porosité ”.

“ Je vois l'importance de l'interprofession dans l'avancement des dossiers ”

De gros challenges pour 2024

La famille Cabot est également multiplicatrice de semences mais cette année, cela a été compliqué :

” Nous sommes attachés à la production de semences de lin car ma coopérative en a besoin mais je me questionne aussi sur les conséquences des aléas climatiques sur la production de graines. Cette année, 4 hectares seulement ont pu être récoltés ”.



Après ces années très hétérogènes qui rendent compliqué le travail d'allotement de lots homogènes et la disponibilité de semences, le jeune homme parle d'un très gros challenge pour 2024 : réussir ses semis, réussir sa récolte de fibre et réussir sa récolte de graines.

Ne pas oublier les principes de base

” On savait que le lin est sensible au climat. Depuis 4 ans cela se confirme. Heureusement que notre fibre suscite de l'intérêt et que les prix sont rémunérateurs car le risque serait que les agriculteurs se tournent vers d'autres cultures. Seulement cette rémunération intéressante du lin fibre fait parfois oublier quelques principes de base qui étaient respectés par nos parents : choix de semer le lin dans les meilleures parcelles de la ferme, rotation de 7 ans ”.



Le jeune liniculteur se pose des questions :

” On sait qu'un lin semé fin mars sur un sol bien ressuyé a un potentiel fibre plus élevé mais face aux conditions climatiques qui évoluent, le challenge sera de prendre une décision pour trouver le juste milieu. Il va nous falloir devenir encore plus pointus dans nos pratiques, prendre des décisions plus appropriées en fonction de la spécificité de nos parcelles, du terroir, du type de sol. Notre exploitation n'est qu'à 15 kilomètres de la mer et pourtant nous voyons bien une différence avec les liniculteurs de la bordure maritime. Sur ce point, je pense que la recherche variétale sera l'enjeu des 10 prochaines années pour mieux adapter les variétés aux différents terroirs ”.

Guillaume Cabot est donc en attente d'un accompagnement sur le terrain plus personnalisé. Il pense également que de bons arbitrages et une bonne réactivité de la part des tailleurs seront importants pour aborder le chantier de récolte au bon moment.

” Je pense enfin que, face aux dérèglements climatiques que nous vivons, l'autonomie en matière d'équipements de matériel de récolte sera plus que jamais indispensable. Même si cette autonomie coûte cher en charges de structures, cela permettra néanmoins d'optimiser sa récolte ”.



L'AGPL, DONNE LA PAROLE À SES PARTENAIRES

Arvalis

- 20 Le semis, une étape conditionnant la rentabilité de la culture du lin

L'Alliance du Lin et du Chanvre européen

- 22 Retour sur le Forum Européen de l'Alliance du Lin et du Chanvre européen au Palais des Congrès de Versailles des 9 et 10 novembre 2023
- 24 Évolution du standard European Flax™
- 26 Parution de l'ouvrage collectif "Lin, fibre de civilisation(s)"

Le semis, une étape conditionnant la rentabilité de la culture du lin

Date de parution : 10/11/2023. Auteur(s): Yann Flodrops, Cynthia Torrecillas, Benoît Normand, Marine Cnudde.

Le semis est une étape essentielle pour garantir rendement et qualité du lin fibre de printemps. En effet, cette étape doit permettre une bonne implantation du lin, une levée homogène et rapide. Ces conditions favorisent une meilleure acquisition de ressources nutritives et impactent directement les stratégies de lutte contre les bio-agresseurs.

Une étape onéreuse de l'itinéraire technique

Le semis représente le deuxième poste de dépense de la culture derrière les travaux de récolte (arrachage, retournage, enroulage). En effet, parmi les intrants, les semences constituent le premier poste de dépense.

En cas de mauvaise implantation de la culture, re-semer pénalise ainsi directement la rentabilité du lin. Le respect des bonnes conditions de semis est alors nécessaire pour réussir sa culture.

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point »

Que ce soit pour préserver la structure du sol ou pour favoriser la bonne levée de la culture, il est nécessaire de démarrer les travaux de semis lorsque de bonnes conditions de semis ont été atteintes. Reporter cette étape peut améliorer directement la réussite de la culture.

Assurer une structure favorable à l'implantation du lin

Le lin présente une racine en pivot pouvant descendre jusqu'à un mètre de profondeur. Un bon enracinement conditionne la capacité de la plante à puiser l'eau et les nutriments nécessaires à son développement. Ainsi, un défaut de structuration du sol impacte directement le potentiel de production de la culture (Figure 1).

Assurer une levée rapide et homogène

Le lin compense mal les hétérogénéités. Une mauvaise implantation peut entraîner une double-levée et créer des complications techniques pénalisant la rentabilité de la culture. En effet, un niveau de développement minimal peut être exigé pour l'utilisation de certains herbicides qui, en cas de mauvaise application, peuvent engendrer de la phytotoxicité. Les double-levées complexifient ainsi les compromis conditions climatiques, stades des adventices et de la culture.



Microparcelles expérimentales exposées à un tassement du sol dû aux passages de roues.
Crédit © ARVALIS-Institut du végétal et ITL



Bouchon de paille en décomposition qui limite l'enracinement
Crédit © ARVALIS-Institut du végétal et ITL



Problème d'enracinement lors d'une reprise des terres en conditions trop humides
Crédit © ARVALIS-Institut du végétal et ITL

La préparation du sol constitue une étape clé pour assurer un bon développement du lin :

- Le choix de la parcelle est primordial : il convient de ne pas implanter du lin sur un sol irrégulier à structure dégradée ou qui restitue un volume important de matières organiques.
- La présence de résidus peut représenter un obstacle à l'enracinement et limiter la disponibilité en azote lors de leur dégradation. Il est alors préconisé de les broyer finement. De même, les couverts végétaux doivent être détruits avant d'être trop lignifiés.
- La reprise des sols doivent être réalisées dans des conditions de ressuyage optimales. Ainsi, le sol doit présenter une humidité < à 18% sur au moins les 20 premiers centimètres.
- Les semis doivent ainsi être réalisés sur un sol ressuyé. L'utilisation d'un semoir combiné est recommandée afin de limiter le nombre de passage sur la parcelle, et, donc, le tassement. Un lit de semence de 3 à 5cm suffit pour permettre une bonne implantation du lin.

De plus, de la germination jusqu'au stade 3 cm, les plantules sont sensibles aux attaques d'altises. Il est alors nécessaire d'assurer une levée rapide et homogène. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de respecter les préconisations suivantes :

- Le lin doit être semé dans un sol réchauffé (température supérieure à 10°C). La culture se développant à partir de 5°C, des températures atmosphériques douces favoriseront une levée rapide
- La graine de lin disposant de peu de réserve, elle doit être semée à une profondeur comprise entre 1 et 2 cm. Semer en vitesse réduite (6km/h) favorise une levée homogène en garantissant une régularité de la profondeur de semis. La régularité du peuplement prime sur la densité.
- Un rappuyage de la ligne de semis peut favoriser le contact terre/graines.
- Après le semis, les terres doivent blanchir pendant au moins 48 heures afin de favoriser la cohésion du sol en surface et limiter le risque de battance en cas de forte pluies. Il est alors nécessaire d'évaluer les risques de précipitations.
- La densité de plantes optimale est comprise entre 1500 et 1800 plantes/m². Il convient donc d'adapter sa dose de semis en fonction des densités visées et du PMG du lot de semence. Le tableau 1 reprend les valeurs indicatives des doses de semences en fonction du poids de mille graines (PMG).

En plus d'améliorer les conditions d'implantation, un semis plus tardif peut constituer un levier d'évitement contre les altises (Figure 2) et peut offrir l'opportunité de réaliser un faux-semis réduisant la pression adventice.

Sous certaines conditions, l'apport de Phosphore au semis via des engrais type « STARTER » peut favoriser l'implantation du lin. Sauf dans le cas d'un printemps très sec, le phosphore permet un gain de vigueur en début de cycle à une dose supérieure à 20 unités apportées à l'hectare. Attention toutefois car à partir de 60 unités, les parcelles présentent une sensibilité à la verse très forte. La dose optimale identifiée est de 40 unités de phosphore apportées au semis, en plein ou en localisé.

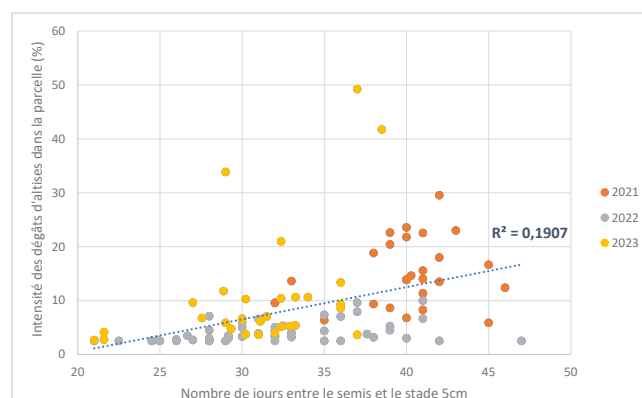


Figure 1 :
Plus les linières atteignent le stade 5cm rapidement, moins elles seront exposées aux dégâts d'altises. Retarder le semis peut permettre de limiter les attaques. Cette relation est statistiquement significative. Données issues du réseau d'observations ARVALIS de 110 parcelles en Normandie et Hauts-de-France suivies en 2021, 2022 et 2023.

Nombre de graines semées / m ²					
	1.700	1.800	1.900	2000	2200
PMG (en g)					
4.6	78	83	87	92	97
4.8	82	86	91	96	101
5	85	90	95	100	105
5.2	88	94	99	104	109
5.4	92	97	103	108	113
5.6	95	101	106	112	118
5.8	99	104	110	116	122
6	102	108	114	120	126
6.2	105	112	118	124	130
6.4	109	115	122	128	134
6.6	112	119	125	132	139
6.8	116	122	129	136	143
7	119	126	133	140	147

Tableau 1 :
Doses de semences (kg/ha) en fonction de la densité et du PMG

EUROPEAN FLAX-LINEN & HEMP FORUM VERSAILLES 2023

FAIRE DU LIN ET DU CHANVRE EUROPÉENS, LES FIBRES PREMIUM DURABLES PRÉFÉRÉES À TRAVERS LE MONDE !

Les 9 et 10 novembre derniers, s'est tenu le Forum Européen de l'Alliance du Lin et Chanvre européen au Palais des Congrès de Versailles. Un Forum qui a tenu ses promesses avec plus de 140 congressistes de 12 pays et 3 grand témoins qui ont éclairé sur 3 enjeux-clés : Agriculture, Données économiques mondiales, Analyses du marché textile et marques.



Bart Depourcq

Président de l'Alliance

« Mieux vaut anticiper et accompagner que subir ! Nous assumons pleinement notre ambition de devenir un collectif qui représente toute la chaîne de valeur du Lin et du Chanvre européens, une organisation ouverte sur le monde, et une filière innovante, créative et durable. Pour y parvenir, l'Alliance se positionne avec pragmatisme et méthode sur tous les enjeux structurants. » Le président annonce que l'Alliance est mandatée pour conduire et co-construire une stratégie collective pour le Chanvre textile, complémentaire au Lin.



Pascal Prévost

Président de la promotion

« Le Lin jouit d'une notoriété inversement proportionnelle à son poids dans l'offre mondiale en fibres textiles. Une notion à continuer à activer grâce à une promotion ambitieuse qui capitalise sur le parler vrai auprès de cibles jeunes, premiums et internationales et qui s'appuie sur une organisation décloisonnée. Nos équipes respectives travaillent ensemble et les échanges efficaces entre ARVALIS et L'ALLIANCE en sont un bel exemple. »

ÉCLAIRAGES & ANALYSES PAR 3 GRANDS TÉMOINS

Philippe Chalmin

Économiste, Président fondateur CycloPope

Ses éclairages sur les mouvements dans les marchés de matières premières.

Céline Choain

Kéa Partners

Les attentes des marques face aux défis d'un marché final en transformation.



Grand
Témoin



Grand
Témoin

LES RÉPONSES DE L'ALLIANCE

Faire de l'Alliance une référence internationale innovante et durable. Transparence et obsession de la preuve.

Des enjeux déterminants pour les marques qui se sont engagées dans la transformation de leurs modèles économiques. Elles doivent répondre avec transparence aux consommateurs en intégrant le digital, la traçabilité, l'empreinte environnementale grâce à des certifications puissantes. L'Alliance déploie une promotion qui a su anticiper les grands mouvements de société pour proposer des réponses aux marques sans jamais trahir les valeurs, ni les singularités de ses membres...



Marie-Emmanuelle Belzung



Damien Durand



Julie Pariset



Chantal Malingrey



Dimitri Soverini

FOCUS SUR LES ENJEUX AGRICOLES DE LA PRODUCTION DE FIBRES : PRODUIRE MIEUX & PRODUIRE PLUS

Bertrand Gomart

Président de l'AGPL et de la section Culture de l'Alliance

« *La filière s'organise et investit pour produire mieux et pour produire plus. Produire plus pour répondre à une demande croissante de la part des marques et des consommateurs ET produire mieux. Nous pouvons compter sur un institut technique performant : ARVALIS.* »
Au nom des producteurs, il exprime ensuite une demande : « *Que la culture du Lin soit exclue de calcul de taux de jachère ou de zones non cultivées type IAE.* »



Grand
Témoin



Christiane Lambert

Présidente du COPA

Comité des Organisations Professionnelles Agricoles à Bruxelles

Christiane Lambert insiste dès son introduction « *les liniculteurs doivent être reconnus pour le rôle irremplaçable qu'ils jouent dans l'économie de leur territoire, et la société. La filière Lin est pleinement en phase avec les enjeux de production et durabilité.* » Puis elle aborde les sujets de l'AGRICULTURE DU CARBONE et de la PAC POST 2027. Avant de conclure : « *L'alimentation et l'agriculture doivent jouer un rôle plus important dans les équilibres institutionnels et ne pas être tenues pour acquises. L'importance de l'agriculture pour notre société doit être également mise en évidence dans l'organisation institutionnelle de l'UE. Un commissaire de l'agriculture forte et mieux positionné dans la gouvernance, et non dilué dans une commission. À nos collectivités de le prouver dans la campagne électorale qui démarre pour les élections de juin 2024.* »

Une intervention saluée par la salle. Discours disponible sur demande auprès de Laurence Corteggiani.

Le Conseil d'Administration et l'équipe autour de Christiane Lambert qui vient de décorer Bertrand Gomart de l'Ordre National du Mérite.

« *L'ordre national du Mérite est la récompense d'une action, non d'un statut ; d'un engagement, non d'une carrière ; elle est l'expression de ces valeurs essentielles qui forment le mérite dans une vie : l'honneur, le service des autres, la recherche de l'excellence.*

Cette distinction, elle appartient pleinement aussi à l'ensemble du conseil d'administration de l'AGPL avec qui nous co-construisons pas à pas. » conclut Bertrand Gomart.

Versailles, le 9 novembre 2023





**Alliance for European
Flax-Linen & Hemp**

Évolution du standard European Flax™

Découvrez les caractéristiques,
les avantages de la certification
European Flax™ et comment l'obtenir.
**La version 3.0 du référentiel est
disponible depuis le 18 juillet 2023.**

Alliance for European Flax-Linen & Hemp, engagée dans une démarche d'amélioration continue, fait évoluer la certification European Flax™ et ses outils afin de répondre toujours mieux aux attentes des entreprises certifiées, des marques et des consommateurs.



Contexte d'évolution de notre standard European Flax™

European Flax™ aujourd'hui : **+934 entreprises certifiées dans 35 pays, au 5 juillet 2023.**

Une certification d'origine reconnue par la filière et les marques, basée sur un standard audité, disponible en open source.

Un outil B2B au sein des chaînes de valeur Lin et B2C pour les marques et le consommateur.

European Flax™ est la garantie de traçabilité pour la fibre de Lin premium cultivée en Europe de l'Ouest pour tous ses débouchés. Une fibre végétale issue d'une agriculture respectueuse de l'environnement, sans irrigation* ni OGM. **sauf en cas de circonstances exceptionnelles.*

European Flax™ se doit d'être une certification robuste, en phase avec le marché. Nous nous engageons à mettre à jour et faire évoluer notre standard et ses outils à minima tous les 5 ans. L'objectif étant de répondre aux attentes des entreprises certifiées, des marques et des consommateurs.

European Flax™ se consolide davantage avec la dernière version 3.0 de son standard disponible depuis le 18 juillet 2023. **Date d'application du standard V 3.0 : 17 février 2024.**

En parallèle de l'actualisation du standard, nous créons également des outils techniques d'accompagnement à destination des entreprises certifiées ou des marques souhaitant certifier leurs chaînes de valeur. Ces documents sont également accessibles sur notre site internet :

- Process de certification & Checklist nouvelles versions, pour se préparer à l'audit
- Nouveaux schémas, pour mieux comprendre le processus de certification et le concept de chaîne de valeur
- Pages dédiées à la certification, dont les onglets FAQ et Documents Techniques rassemblant les documents clés en lien avec la certification.
- Un annuaire des entreprises certifiées, plus clair et ergonomique avec davantage d'informations.

Actualisations principales du **Standard V2.0 vs. V3.0**

DOCUMENT ÉPURÉ ET PLUS LISIBLE

- Les critères relatifs au Standard y sont définis avec plus de détail et les process d'accompagnement à la certification sont précisés dans le Certification Process. Ces 2 documents sont complémentaires et doivent être utilisés comme tels.

CRÉATION ET RÉORGANISATION DES DIFFÉRENTES PARTIES

- Pour plus de lisibilité et de clarté, et plus de facilité à identifier les critères pertinents pour chaque typologie d'entreprise.

CRÉATION DE PLUSIEURS ANNEXES :

- **Définitions** : pour définir l'ensemble des termes et des métiers cités dans le standard
- **Schéma Chaîne de valeur European Flax™** illustrant les différents maillons des chaînes de valeurs concernés par la certification + les documents associés à leur niveau: mis à jour
- **Schéma Arbre Décisionnel European Flax™** comprendre « Comment se faire certifier European Flax™ ? » en 2 étapes
- **Listing des laboratoires d'analyse accrédités** effectuant les tests de composition applicables aux transformateurs avec risque de mélange de fibres, selon la norme ISO #20706-1, dec.2019 agréée par le Bast Fiber Observatory

CRÉATION DES PARTIES SUIVANTES :

- **Partie « Objective and applicability » dont :**
 - « Scope and applicability » – définit qui/ce qui doit être certifié aux 3 différentes échelles de la certification : chaîne de valeur, entreprise, produit
 - « Labelling » – définit les règles de base d'utilisation du logo European Flax™ (qui, pour quels produit)
- **Partie « Subcontractor » largement détaillée dont :**
 - Comment gérer ses sous-traitants
 - Quels sont les prérequis/critères pour les sous-traitants
 - Conditions d'audit de ses sous-traitants
 - Conditions d'ajout/retrait de sous-traitants
- **Partie « Multi-site » dont :**
 - Eligibilité
 - Quels sont les critères spécifiques aux multi-sites (généraux + spécifiques aux sites)
 - Condition d'ajout/retrait de sites dans un multi-site
- **Partie « composition produit » largement détaillée dont :**
 - Gestion des produits « simple products »
 - Nouvelle partie sur le cas des multi-parts : Gestion des produits composés de plusieurs parties « multi-parts products »



**Retrouvez toutes les informations
et le replay du webinar du 17 Octobre
sur notre site :**

[allianceflaxlinenhemp.eu/fr
/certification-european-flax](https://allianceflaxlinenhemp.eu/fr/certification-european-flax)

Cette vidéo explicative en anglais est également
disponible avec des sous-titres en :
Italien, espagnol, portugais et chinois.

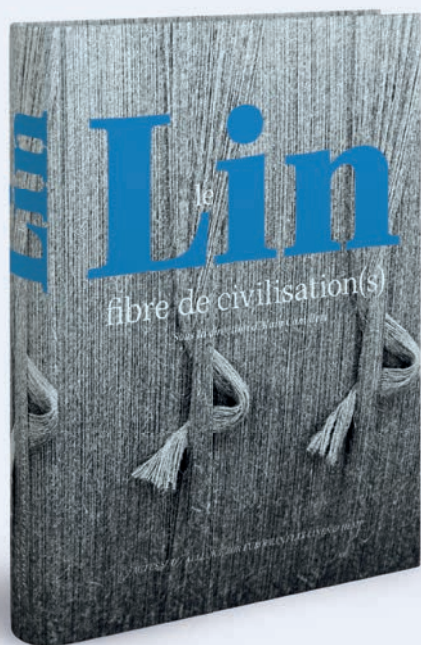
La version chinoise a été mise sur le compte
wechat de Bureau Veritas Chine, notre organisme
certificateur.

Contact certification : certification@allianceflaxlinenhemp.eu



Alliance for European
Flax-Linen & Hemp

LE LIN, FIBRE DE CIVILISATION(S)



DIMENSIONS : 19,6 x 25 cm

PAGINATION : 336 pages

ICONOGRAPHIE : 250 illustrations environ

PARUTION : 4 octobre 2023

PRIX PUBLIC : 39€

Disponible en versions française et anglaise

À destination du grand public, cette saga textile est unique par son approche plurielle.

Ouvrage collectif sous la direction
d'Alain Camilleri.

Coédition ACTES SUD / Alliance for
European Flax-Linen & Hemp

Le Lin a signé un pacte culturel avec l'humanité.

Un Lin qui sur la voie de son altérité nous entraîne à la découverte des civilisations qui l'ont élevé – y compris spirituellement – l'ont filé, tissé et manufacturé, du néolithique à nos jours. Un Lin au caractère sacré et aux usages profanes où cohabitent en permanence pratiques religieuses et innovations textiles, savoir-faire agricoles et révolutions technologiques.

Fibre à l'apparence fragile et à l'identité multiple, le parcours plurimillénaire du Lin se révèle pleinement via le filtre d'analyses croisées, fussent-elles agronomiques, anthropologiques, linguistiques, techniques et économiques.

C'est ce que nous apprend **Le Lin, Fibre de Civilisation(s)** : un ouvrage collectif inédit qui réunit les expertises d'archéobotanistes, archéologues, historiens, laboratoires scientifiques, designers et industriels, et celles d'agriculteurs, tailleurs, filateurs et tisseurs européens. Une saga largement illustrée dont les partis pris éditoriaux illustrent le dialogue original, entre passé et présent, d'une fibre végétale textile dont la France est aujourd'hui le 1er producteur mondial.

Le Lin, Fibre de Civilisation(s), souligne une autre actualité. Celle d'une notoriété inversement proportionnelle à son poids dans l'offre mondiale en fibres textiles - soit moins de 0,5% - dont l'engouement international témoigne des attentes du consommateur en quête d'éthique et de traçabilité, de développement durable et de ressource renouvelable.



POUR ENCORE PLUS DE PROXIMITÉ

Les supports numériques (emessages, webinaires, visioconférences...) sont des outils efficaces pour recevoir l'information en temps réel, analyser, anticiper et agir.

Pour vous accompagner, nous avons besoin de votre contact.
N'hésitez pas à nous transmettre votre adresse email à **contact@agplin.fr**





**Bonnes fêtes de fin d'année
à toutes et à tous !**

Votre prochain numéro en avril 2024

62, QUAI GASTON BOULET - 76000 ROUEN • TÉL. 02 35 71 43 43 • CONTACT@AGPLIN.FR

www.agpl-lin.fr

 [#Liniculteurs de France](https://www.facebook.com/LiniculteursdeFrance)